





20 mars 2023








Session de printemps 2023: La réforme de la LPP a échoué

Vous trouverez ici la rétrospective de la Session du Conseil national et du Conseil des États du point de vue de la Société Suisse des Entrepreneurs avec les dossiers les plus importants pour les entreprises du secteur principal de la construction.

Conseil national

N°	Titre	Décision	Position de la SSE
<u>20.089</u>	Réforme LPP	Approbation	
<u>21.055</u>	Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire	Rejet	
<u>21.055</u>	Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Contre-projet direct	Rejet	
<u>21.403</u>	Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles	Approbation	

Conseil des États

N°	Titre	Décision	Position de la SSE
<u>20.089</u>	Réforme LPP	Approbation	
<u>22.043</u>	Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS). Initiative populaire	Rejet	
<u>22.054</u>	Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes). Initiative populaire	Rejet	
<u>22.080</u>	Loi sur les travailleurs détachés. Révision	Approbation	
<u>22.3892</u>	Mo Promotion de la culture du bâti de haute qualité	Rejet	
<u>22.4258</u>	Mo Perspective Rail 2050. Concentration également sur la réalisation et l'achèvement de la "Croix fédérale de la mobilité"	Approbation	
<u>22.4413</u>	Mo Pénurie de logements dans les communes touristiques. Compléter l'article 3 OAIE afin que les logements pour le personnel des hôtels soient considérés comme faisant partie d'un établissement stable	Approbation	

La prévoyance vieillesse reste un champ de mines

Les Chambres ont éliminé les divergences dans la **révision de la LPP (20.089)** et le vote global a eu lieu le 17 mars. La SSE ne peut pas approuver le modèle de réforme sur lequel le Parlement a maintenant voté. Il n'est pas favorable à l'économie, car il entraîne des coûts inutilement élevés. Le supplément de rente dans le 2e pilier est financé par une trop grande redistribution. La SSE n'est donc pas satisfaite que le Parlement ait accepté le modèle de réforme. La SSE va se concerter avec les autres associations de la voie médiane quant à leur positionnement.

L'initiative des syndicats pour une 13e rente AVS (22.043) a heureusement été rejetée par le Conseil des Etats, tout comme elle l'avait été auparavant par le Conseil national. L'AVS n'est financée que jusqu'en 2030, date à partir de laquelle un déficit menace déjà à nouveau. Vouloir augmenter les dépenses du premier pilier d'une 13e rente ou de 8,5% ne tient pas compte des réalités financières.

Au contraire, il faut un mécanisme qui permette de maintenir durablement l'équilibre financier de l'AVS. Il est donc regrettable que le Conseil des Etats ne soutienne pas **l'initiative sur les rentes (22.054)** et ne propose pas lui-même un contre-projet. La SSE appelle les **conseillers nationaux de la CSSS du 22 mars** à soutenir l'initiative sur les rentes et, le cas échéant, à élaborer leur propre contre-projet.

Non à l'initiative sur les glaciers et au contre-projet direct pour un climat sain (Initiative des glaciers) (21.055)

Le Parlement a décidé, à titre préventif, de dire non à l'initiative sur les glaciers, retirée sous conditions. Les Chambres ont enterré le contre-projet direct à l'initiative après avoir adopté en automne une loi sur les objectifs en matière de protection du climat. La SSE soutient le contre-projet indirect et a décidé de dire OUI à la votation du 18 juin 2023.

Perspective Rail 2050 – oui à l'achèvement de la "Croix fédérale de la mobilité" (22.4258)

Le Conseil des Etats soutient par 27 voix contre 11 la proposition de la CTT-N. L'étude de projet et la construction de tous les tronçons manquants pour le trafic à longue distance de frontière à frontière entre le nord et le sud et l'est et l'ouest seront ainsi accélérées. Le gouvernement doit maintenant faire des propositions pour le budget correspondant.

Oui à un nombre suffisant de logements pour le personnel dans les régions touristiques (22.4413)

Les logements du personnel doivent à l'avenir être considérés comme faisant partie de l'établissement et les terrains nécessaires doivent donc pouvoir être achetés sans autorisation. La Chambre des cantons a clairement soutenu la motion correspondante. Le projet est maintenant soumis au Conseil national.

Oui à la loi sur les travailleurs détachés. Révision (22.080)

Le Conseil des Etats a été la première chambre à se prononcer à l'unanimité en faveur de la création d'une base pour l'exploitation d'une plateforme de communication électronique. Celle-ci sert aux organes d'exécution des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. D'une part, le SECO est chargé de mettre à la disposition des organes chargés de l'exécution de la loi sur les travailleurs détachés une plateforme de communication électronique des données. D'autre part, la révision doit autoriser le SECO à conserver les données nécessaires à l'exploitation de la plateforme et à en assurer la maintenance.

Votre personne de contact à SSE au Département Politique & Communication

Marcel Sennhauser,
chef Politique et communication
Tel. 058 360 76 30,
marcel.sennhauser@baumeister.ch

Dossiers

Politique du droit du travail et d'assurances sociales

Matthias Engel, Tel. 058 360 76 35,
matthias.engel@baumeister.ch

Politique économique et financière

Martin Maniera, Tel. 058 360 76 40,
martin.maniera@baumeister.ch

Aménagement du territoire / Politique des infrastructures et de mobilité

Romana Heuberger, Tel. 058 360 76 36,
romana.heuberger@baumeister.ch

Politique climatique, énergétique et environnementale

Laurent Widmer, Tel. 058 360 77 01,
laurent.widmer@entrepreneur.ch